Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT
Société par actions simplifiée au capital de 2 134 002,24 euros
Siège social : Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE DU 17 NOVEMBRE 2025

Le dix-sept novembre de l'an deux mille vingt-cinq, à quatorze heures,

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Madame Nathalie BEAUCHER, demeurant 12 Rue des Chailloux, 18110 ST ELOY DE GY, agissant en qualité de Présidente de la société PILLIVUYT sus-désignée, société par actions simplifiée au capital de 2 134 002,24 euros, divisé en 987 964 actions réparties comme suit :

- La société CENTRE CAPITAL DEVELOPPEMENT, titulaire de 56094 actions en pleine propriété
- La société CODELCINE, titulaire de 18519 actions en pleine propriété
- Monsieur Nicolas DELABY, titulaire de 1 actions en pleine propriété
- La société F&H GROUP A/S, titulaire de 27996 actions en pleine propriété
- Monsieur Jean-François LIESS, titulaire de 763714 actions en pleine propriété
- Monsieur Patrick MOLHO, titulaire de 19786 actions en pleine propriété
- Monsieur Michel RAYNAUD, titulaire de 2 actions en pleine propriété
- La société TJ HOLDING, titulaire de 101852 actions en pleine propriété

Déclare et constate :

1° Avoir procédé, conformément à l'article 20 des statuts, à la consultation par correspondance des associés sur les questions suivantes :

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de membre du Comité de direction, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts ;

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de Directeur général, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2° Avoir adressé le 13 novembre 2025, par voie électronique, à tous les associés :
- Son rapport sur les résolutions soumises au vote des associés,
- Un bulletin de réponse, reproduisant le texte des décisions proposées.

3° Avoir invité les associés à lui retourner leur bulletin de vote dans les 15 jours suivant la réception de la lettre de consultation pour que celui-ci soit pris en compte,

Et avoir avisé le Commissaire aux Comptes de cette consultation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 13 novembre 2025.

4° Avoir reçu dans le délai fixé par la lettre de consultation les bulletins de réponse de :
- La société CENTRE CAPITAL DEVELOPPEMENT, détenant 56 094 voix
- La société CODELCINE, détenant 18 519 voix
- Monsieur Nicolas DELABY, détenant 1 voix
- La société F&H GROUP A/S, détenant 27 996 voix

Paraphe
NB

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

- Monsieur Jean-François LIESS, détenant 763 714 voix
- Monsieur Patrick MOLHO, détenant 19 786 voix
- Monsieur Michel RAYNAUD, détenant 2 voix
- La société TJ HOLDING, détenant 101 852 voix

5° Que les bulletins de réponse reçus dans le délai imparti font apparaître les résultats suivants sur les décisions proposées :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

La Collectivité des associés, après avoir entendu la présentation du rapport de la Présidente, décide de prononcer la révocation immédiate de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de membre du Comité de direction, sans indemnité ni préavis, et ce, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

Pour l'adoption : 987 964 voix ;
Contre l'adoption : 0 voix ;
Abstentions : 0 voix.

Cette résolution a été définitivement et régulièrement adoptée à l'unanimité à la date de ce jour

DEUXIÈME RÉSOLUTION

La Collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente, décide de prononcer la révocation immédiate de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de Directeur général, sans indemnité ni préavis, et ce, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts.

Pour l'adoption : 987 964 voix ;
Contre l'adoption : 0 voix ;
Abstentions : 0 voix.

Cette résolution a été définitivement et régulièrement adoptée à l'unanimité à la date de ce jour

TROISIÈME RÉSOLUTION

La Collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, administratives ou réglementaires résultant des décisions ci-dessus.

Pour l'adoption : 987 964 voix ;
Contre l'adoption : 0 voix ;
Abstentions : 0 voix.

Cette résolution a été définitivement et régulièrement adoptée à l'unanimité à la date de ce jour.

6° Que les bulletins de vote de chaque associé demeureront annexés au présent procès-verbal, ainsi que les copies des lettres de consultation adressées à chaque associé.

Paraphe
NB

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

7° Tous les associés ayant retournés au siège social leur bulletin de vote soit par voie électronique, soit par lettre recommandée avec AR, lesquels bulletins de vote ont tous été réceptionnés au siège social, à la date de ce jour, la consultation écrite peut donc être close par anticipation et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente.

Nathalie BEAUCHER
Présidente

Signé par :
Nathalie BEAUCHER
E8C15BB214BA4DE...

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT
Société par actions simplifiée au capital de 2 134 002,24 euros
Siège social : Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

CENTRE CAPITAL DEVELOPPEMENT
38 rue de la Marine de Loire
Résidence le Verlaine
45100 ORLEANS

Lettre adressée par courrier électronique

Le 13 novembre 2025

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts, nous vous invitons, dans le cadre d'une consultation par correspondance des associés à vous prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de membre du Comité de direction, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts ;

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de Directeur général, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A cet effet, vous trouverez ci-joint :
- Notre rapport exposant le contexte des décisions soumises à votre vote,
- Un bulletin de réponse, en double exemplaire, reproduisant le texte des décisions proposées.

Ces décisions ne seront valablement prises que si elles sont adoptées par un ou plusieurs associés représentant la majorité de plus de la moitié des actions ayant le droit de vote.

Nous vous informons que votre bulletin de vote, dûment complété, daté et signé, devra être transmis au siège social, par tout moyen approprié (notamment par lettre recommandée AR ou courrier électronique), dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente lettre.

Tout envoi par courrier électronique devra être adressé à l'adresse suivante : Nathalie.BEAUCHER@pillivuyt.fr, et/ou à celle de l'avocate en charge de la rédaction des documents, à savoir : cbernonville@cogep-avocats.fr.

Tout associé n'ayant pas répondu dans le délai ci-dessus sera considéré comme s'étant abstenu.

Nous établirons le procès-verbal de la consultation et vous serez avisé sans délai du résultat de cette consultation.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Nathalie BEAUCHER
Présidente

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT
Société par actions simplifiée au capital de 2 134 002,24 euros
Siège social : Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

CODELCINE
Domaine du Golfe bleu
53 Chemin de Guerrevieille
83310 GRIMAUD
FRANCE

Lettre adressée par courrier électronique

Le 13 novembre 2025

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts, nous vous invitons, dans le cadre d'une consultation par correspondance des associés à vous prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de membre du Comité de direction, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts ;

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de Directeur général, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A cet effet, vous trouverez ci-joint :
- Notre rapport exposant le contexte des décisions soumises à votre vote,
- Un bulletin de réponse, en double exemplaire, reproduisant le texte des décisions proposées.

Ces décisions ne seront valablement prises que si elles sont adoptées par un ou plusieurs associés représentant la majorité de plus de la moitié des actions ayant le droit de vote.

Nous vous informons que votre bulletin de vote, dûment complété, daté et signé, devra être transmis au siège social, par tout moyen approprié (notamment par lettre recommandée AR ou courrier électronique), dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente lettre.

Tout envoi par courrier électronique devra être adressé à l'adresse suivante : Nathalie.BEAUCHER@pillivuyt.fr, et/ou à celle de l'avocate en charge de la rédaction des documents, à savoir : cbernonville@cogep-avocats.fr.

Tout associé n'ayant pas répondu dans le délai ci-dessus sera considéré comme s'étant abstenu.

Nous établirons le procès-verbal de la consultation et vous serez avisé sans délai du résultat de cette consultation.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Nathalie BEAUCHER
Présidente

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT
Société par actions simplifiée au capital de 2 134 002,24 euros
Siège social : Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

Monsieur Nicolas DELABY
39 rue Cadot
62223 ANZIN ST AUBIN

Lettre adressée par courrier électronique

Le 13 novembre 2025

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts, nous vous invitons, dans le cadre d'une consultation par correspondance des associés à vous prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de membre du Comité de direction, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts ;

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de Directeur général, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A cet effet, vous trouverez ci-joint :
- Notre rapport exposant le contexte des décisions soumises à votre vote,
- Un bulletin de réponse, en double exemplaire, reproduisant le texte des décisions proposées.

Ces décisions ne seront valablement prises que si elles sont adoptées par un ou plusieurs associés représentant la majorité de plus de la moitié des actions ayant le droit de vote.

Nous vous informons que votre bulletin de vote, dûment complété, daté et signé, devra être transmis au siège social, par tout moyen approprié (notamment par lettre recommandée AR ou courrier électronique), dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente lettre.

Tout envoi par courrier électronique devra être adressé à l'adresse suivante : Nathalie.BEAUCHER@pillivuyt.fr, et/ou à celle de l'avocate en charge de la rédaction des documents, à savoir : cbernonville@cogep-avocats.fr.

Tout associé n'ayant pas répondu dans le délai ci-dessus sera considéré comme s'étant abstenu.

Nous établirons le procès-verbal de la consultation et vous serez avisé sans délai du résultat de cette consultation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Nathalie BEAUCHER
Présidente

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT
Simplified joint-stock company with a capital of 2,134,002.24 euros
Registered office: Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

F&H GROUP A/S
Gl Skivevej 70
8800 VIBORG
DENMARK

Letter sent by email

November 13, 2025

Gentlemen,

In accordance with the provisions of Article 20 of the statutes, we invite you, as part of a consultation by mail of the partners, to express your opinion on the following agenda:

- Decision regarding the revocation of Mr. Jean Hubert POUGNET from his position as a member of the Management Committee, in accordance with the provisions of Article 13 of the statutes;

- Decision relating to the dismissal of Mr. Jean Hubert POUGNET from his position as Director General, in accordance with the provisions of Article 17 of the statutes;

- Powers to carry out the formalities.

For this purpose, you will find attached:
- Our report sets out the context of the decisions submitted to your vote,
- A reply slip, in duplicate, reproducing the text of the proposed decisions.

These decisions will only be validly taken if they are adopted by one or more partners representing a majority of more than half of the shares carrying voting rights.

We inform you that your ballot paper, duly completed, dated and signed, must be sent to the head office, by any appropriate means (including registered letter with acknowledgment of receipt or email), within 15 days of receipt of this letter.

All email communications should be sent to the following address: Nathalie.BEAUCHER@pillivuyt.fr , and/or to that of the lawyer in charge of drafting the documents, namely: cbernonville@cogep-avocats.fr .

Any partner who has not responded within the above timeframe will be considered to have abstained.

We will draw up the minutes of the consultation and you will be notified without delay of the result of this consultation.

Please accept, gentlemen, the expression of our distinguished sentiments.

Nathalie Beaucher
President

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT
Société par actions simplifiée au capital de 2 134 002,24 euros
Siège social : Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

Monsieur Jean-François LIESS
33 badweidlistrasse
3780 GSTAAD
SUISSE

Lettre adressée par courrier électronique

Le 13 novembre 2025

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts, nous vous invitons, dans le cadre d'une consultation par correspondance des associés à vous prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de membre du Comité de direction, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts ;

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de Directeur général, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A cet effet, vous trouverez ci-joint :
- Notre rapport exposant le contexte des décisions soumises à votre vote,
- Un bulletin de réponse, en double exemplaire, reproduisant le texte des décisions proposées.

Ces décisions ne seront valablement prises que si elles sont adoptées par un ou plusieurs associés représentant la majorité de plus de la moitié des actions ayant le droit de vote.

Nous vous informons que votre bulletin de vote, dûment complété, daté et signé, devra être transmis au siège social, par tout moyen approprié (notamment par lettre recommandée AR ou courrier électronique), dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente lettre.

Tout envoi par courrier électronique devra être adressé à l'adresse suivante : Nathalie.BEAUCHER@pillivuyt.fr, et/ou à celle de l'avocate en charge de la rédaction des documents, à savoir : cbernonville@cogep-avocats.fr.

Tout associé n'ayant pas répondu dans le délai ci-dessus sera considéré comme s'étant abstenu.

Nous établirons le procès-verbal de la consultation et vous serez avisé sans délai du résultat de cette consultation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Nathalie BEAUCHER
Présidente

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT
Société par actions simplifiée au capital de 2 134 002,24 euros
Siège social : Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

Monsieur Michel RAYNAUD
34 route de la Garenne
41000 BLOIS

Lettre adressée par courrier électronique

Le 13 novembre 2025

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts, nous vous invitons, dans le cadre d'une consultation par correspondance des associés à vous prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de membre du Comité de direction, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts ;

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de Directeur général, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A cet effet, vous trouverez ci-joint :
- Notre rapport exposant le contexte des décisions soumises à votre vote,
- Un bulletin de réponse, en double exemplaire, reproduisant le texte des décisions proposées.

Ces décisions ne seront valablement prises que si elles sont adoptées par un ou plusieurs associés représentant la majorité de plus de la moitié des actions ayant le droit de vote.

Nous vous informons que votre bulletin de vote, dûment complété, daté et signé, devra être transmis au siège social, par tout moyen approprié (notamment par lettre recommandée AR ou courrier électronique), dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente lettre.

Tout envoi par courrier électronique devra être adressé à l'adresse suivante : Nathalie.BEAUCHER@pillivuyt.fr, et/ou à celle de l'avocate en charge de la rédaction des documents, à savoir : cbernonville@cogep-avocats.fr.

Tout associé n'ayant pas répondu dans le délai ci-dessus sera considéré comme s'étant abstenu.

Nous établirons le procès-verbal de la consultation et vous serez avisé sans délai du résultat de cette consultation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Nathalie BEAUCHER
Présidente

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT
Société par actions simplifiée au capital de 2 134 002,24 euros
Siège social : Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

Monsieur Patrick MOLHO
18 avenue Mozart
75016 PARIS

Lettre adressée par courrier électronique

Le 13 novembre 2025

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts, nous vous invitons, dans le cadre d'une consultation par correspondance des associés à vous prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de membre du Comité de direction, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts ;

- Décision relative à la révocation de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de Directeur général, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A cet effet, vous trouverez ci-joint :
- Notre rapport exposant le contexte des décisions soumises à votre vote,
- Un bulletin de réponse, en double exemplaire, reproduisant le texte des décisions proposées.

Ces décisions ne seront valablement prises que si elles sont adoptées par un ou plusieurs associés représentant la majorité de plus de la moitié des actions ayant le droit de vote.

Nous vous informons que votre bulletin de vote, dûment complété, daté et signé, devra être transmis au siège social, par tout moyen approprié (notamment par lettre recommandée AR ou courrier électronique), dans un délai de 15 jours à compter de la réception de la présente lettre.

Tout envoi par courrier électronique devra être adressé à l'adresse suivante : Nathalie.BEAUCHER@pillivuyt.fr, et/ou à celle de l'avocate en charge de la rédaction des documents, à savoir : cbernonville@cogep-avocats.fr.

Tout associé n'ayant pas répondu dans le délai ci-dessus sera considéré comme s'étant abstenu.

Nous établirons le procès-verbal de la consultation et vous serez avisé sans délai du résultat de cette consultation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Nathalie BEAUCHER
Présidente

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT
Simplified joint-stock company with a capital of 2,134,002.24 euros
Registered office: Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

TJ HOLDING
Nansensgade 51 3740 SVANEKE
DENMARK

Letter sent by email

November 13, 2025

Gentlemen,

In accordance with the provisions of Article 20 of the statutes, we invite you, as part of a consultation by mail of the partners, to express your opinion on the following agenda:

- Decision regarding the revocation of Mr. Jean Hubert POUGNET from his position as a member of the Management Committee, in accordance with the provisions of Article 13 of the statutes;

- Decision relating to the dismissal of Mr. Jean Hubert POUGNET from his position as Director General, in accordance with the provisions of Article 17 of the statutes;

- Powers to carry out the formalities.

For this purpose, you will find attached:
- Our report sets out the context of the decisions submitted to your vote,
- A reply slip, in duplicate, reproducing the text of the proposed decisions.

These decisions will only be validly taken if they are adopted by one or more partners representing a majority of more than half of the shares carrying voting rights.

We inform you that your ballot paper, duly completed, dated and signed, must be sent to the head office, by any appropriate means (including registered letter with acknowledgment of receipt or email), within 15 days of receipt of this letter.

All email communications should be sent to the following address: Nathalie.BEAUCHER@pillivuyt.fr , and/or to that of the lawyer in charge of drafting the documents, namely: cbernonville@cogep-avocats.fr .

Any partner who has not responded within the above timeframe will be considered to have abstained.

We will draw up the minutes of the consultation and you will be notified without delay of the result of this consultation.

Please accept, gentlemen, the expression of our distinguished sentiments.

Nathalie Beaucher
President

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT

Société par actions simplifiée au capital de 2 134 002,24 euros
Siège social : Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

BULLETIN DE RÉPONSE

I - TEXTE DES DÉCISIONS SOUMISES AU VOTE DES ASSOCIÉS

PREMIÈRE DÉCISION

La Collectivité des associés, après avoir entendu la présentation du rapport de la Présidente, décide de prononcer la révocation immédiate de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de membre du Comité de direction, sans indemnité ni préavis, et ce, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

DEUXIÈME DÉCISION

La Collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente, décide de prononcer la révocation immédiate de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de Directeur général, sans indemnité ni préavis, et ce, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts.

TROISIÈME DÉCISION

La Collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, administratives ou réglementaires résultant des décisions ci-dessus.

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

II - VOTE

Je soussigné SEBASTIEN , agissant en qualité de représentant légal de la société CENTRE CAPITAL DEVELOPPEMENT, dont le siège social est 38 rue de la Marine de Loire Résidence le Verlaine, 45100 ORLEANS,

Propriétaire de 56 094 actions,

Déclare émettre les votes suivants sur les décisions ci-dessus proposées (1) :

PREMIÈRE DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ~~ABSTENTION~~

DEUXIÈME DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ~~ABSTENTION~~

TROISIÈME DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ~~ABSTENTION~~

L'associé est informé qu'il n'est tenu compte que des bulletins de réponse qui ont été reçus par la Société avant le 27 novembre 2025.

Fait à ORLEANS
Le 14/11/25

(1) rayer les mentions inutiles

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT
Société par actions simplifiée au capital de 2 134 002,24 euros
Siège social : Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

BULLETIN DE RÉPONSE

I - TEXTE DES DÉCISIONS SOUMISES AU VOTE DES ASSOCIÉS

PREMIÈRE DÉCISION

La Collectivité des associés, après avoir entendu la présentation du rapport de la Présidente, décide de prononcer la révocation immédiate de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de membre du Comité de direction, sans indemnité ni préavis, et ce, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

DEUXIÈME DÉCISION

La Collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente, décide de prononcer la révocation immédiate de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de Directeur général, sans indemnité ni préavis, et ce, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts.

TROISIÈME DÉCISION

La Collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, administratives ou réglementaires résultant des décisions ci-dessus.

GP

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

II - VOTE

Je soussignée Ghislaine Pillivyt, agissant en qualité de représentant légal de la société CODELCINE, dont le siège social est Domaine du Golfe bleu, 53 Chemin de Guerrevieille, 83310 GRIMAUD,

Propriétaire de 18 519 actions,

Déclare émettre les votes suivants sur les décisions ci-dessus proposées (1) :

PREMIÈRE DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ABSTENTION

DEUXIÈME DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ~~ABSTENTION~~

TROISIÈME DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ~~ABSTENTION~~

L'associé est informé qu'il n'est tenu compte que des bulletins de réponse qui ont été reçus par la Société avant le 27 novembre 2025.

Fait à Grimaud
Le 17 Novembre 2025

(1) rayer les mentions inutiles

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT

Simplified joint-stock company with a capital of 2,134,002.24 euros
Registered office: Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

RESPONSE FORM

I - TEXT OF THE DECISIONS SUBMITTED TO THE VOTE OF THE PARTNERS

FIRST DECISION

The Collective of Partners, having heard the presentation of the President's report, decides to pronounce the immediate dismissal of Mr. Jean Hubert POUGNET from his functions as a member of the Management Committee, without compensation or notice, in accordance with the provisions of Article 13 of the statutes.

SECOND DECISION

The Collective of Partners, having taken note of the President's report, decides to pronounce the immediate dismissal of Mr. Jean Hubert POUGNET from his position as Managing Director, without compensation or notice, in accordance with the provisions of Article 17 of the statutes.

THIRD DECISION

The Collective of Partners confers full powers upon the bearer of a copy or a certified extract of this report to carry out all legal, administrative or regulatory formalities resulting from the above decisions.

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

II - VOTE

I, the Mads H. Ryder, CEO/Adm. direktør **, acting as the legal representative of F&H GROUP A/S, of which undersigned, whose registered office is located at Gl Skivevej 70, 8800 VIBORG,**

Owner of 27,996 shares,

Declares that it will cast the following votes on the above proposed decisions (1):

FIRST DECISION

FOR ~~**AGAINS**~~**T** ~~**ABSTENTIO**~~**N**

SECOND DECISION

FOR ~~**AGAINS**~~**T** ~~**ABSTENTIO**~~**N**

THIRD DECISION

FOR ~~**AGAINS**~~**T** **AB**~~**STENT**~~**ION**

The partner is informed that only response forms received by the Company before November 27, 2025 will be taken into account.

Done at VIBORG

THE 17 November 2025

(1) Delete as appropriate

Signed by:
Mads H. Ryder
93868B3053AE4E1...

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT
Société par actions simplifiée au capital de 2 134 002,24 euros
Siège social : Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

BULLETIN DE RÉPONSE

I - TEXTE DES DÉCISIONS SOUMISES AU VOTE DES ASSOCIÉS

PREMIÈRE DÉCISION

La Collectivité des associés, après avoir entendu la présentation du rapport de la Présidente, décide de prononcer la révocation immédiate de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de membre du Comité de direction, sans indemnité ni préavis, et ce, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

DEUXIÈME DÉCISION

La Collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente, décide de prononcer la révocation immédiate de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de Directeur général, sans indemnité ni préavis, et ce, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts.

TROISIÈME DÉCISION

La Collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, administratives ou réglementaires résultant des décisions ci-dessus.

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

II - VOTE

Je soussigné Jean-François LIESS, demeurant 33 badweidlistrasse, 3780 GSTAAD,

Propriétaire de 763 714 actions,

Déclare émettre les votes suivants sur les décisions ci-dessus proposées (1) :

PREMIÈRE DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ABS~~TENTION~~N

DEUXIÈME DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ AB~~STENTIO~~N

TROISIÈME DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ABS~~TENTIO~~N

L'associé est informé qu'il n'est tenu compte que des bulletins de réponse qui ont été reçus par la Société avant le 27 novembre 2025.

Fait à GSTAAD

Le 13 November 2025

(1) rayer les mentions inutiles

DocuSigned by:
LIESS Jean-François
CDA79A3E9E3B4AE...

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT

Société par actions simplifiée au capital de 2 134 002,24 euros
Siège social : Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

BULLETIN DE RÉPONSE

I - TEXTE DES DÉCISIONS SOUMISES AU VOTE DES ASSOCIÉS

PREMIÈRE DÉCISION

La Collectivité des associés, après avoir entendu la présentation du rapport de la Présidente, décide de prononcer la révocation immédiate de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de membre du Comité de direction, sans indemnité ni préavis, et ce, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

DEUXIÈME DÉCISION

La Collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente, décide de prononcer la révocation immédiate de Monsieur Jean Hubert POUGNET de ses fonctions de Directeur général, sans indemnité ni préavis, et ce, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts.

TROISIÈME DÉCISION

La Collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, administratives ou réglementaires résultant des décisions ci-dessus.

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

Je soussigné Patrick MOLHO, demeurant 18 avenue Mozart, 75016 PARIS,

Propriétaire de 19 786 actions,

Déclare émettre les votes suivants sur les décisions ci-dessus proposées (1) :

PREMIÈRE DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ~~ABSTENTION~~

DEUXIÈME DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ~~ABSTENTION~~

TROISIÈME DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ~~ABSTENTION~~

L'associé est informé qu'il n'est tenu compte que des bulletins de réponse qui ont été reçus par la Soci
avant le 27 novembre 2025.

Fait à Paris
Le 14 Novembre 2025

(1) rayer les mentions inutiles

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

II - VOTE

Je soussigné Nicolas DELABY, demeurant 39 rue Cadot, 62223 ANZIN ST AUBIN,

Propriétaire de 1 action,

Déclare émettre les votes suivants sur les décisions ci-dessus proposées (1) :

PREMIÈRE DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ~~ABSTENTION~~

DEUXIÈME DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ~~ABSTENTION~~

TROISIÈME DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ~~ABSTENTION~~

L'associé est informé qu'il n'est tenu compte que des bulletins de réponse qui ont été reçus par l
avant le 27 novembre 2025.

Fait à Anzin
Le 14-11-2025

(1) rayer les mentions inutiles

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

PILLIVUYT

Simplified joint-stock company with a capital of 2,134,002.24 euros
Registered office: Rue de la Manufacture, 18500 MEHUN SUR YEVRE
440 717 874 RCS BOURGES

RESPONSE FORM

I - TEXT OF THE DECISIONS SUBMITTED TO THE VOTE OF THE PARTNERS

FIRST DECISION

The Collective of Partners, having heard the presentation of the President's report, decides to pronounce the immediate dismissal of Mr. Jean Hubert POUGNET from his functions as a member of the Management Committee, without compensation or notice, in accordance with the provisions of Article 13 of the statutes.

SECOND DECISION

The Collective of Partners, having taken note of the President's report, decides to pronounce the immediate dismissal of Mr. Jean Hubert POUGNET from his position as Managing Director, without compensation or notice, in accordance with the provisions of Article 17 of the statutes.

THIRD DECISION

The Collective of Partners confers full powers upon the bearer of a copy or a certified extract of this report to carry out all legal, administrative or regulatory formalities resulting from the above decisions.

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

II - VOTE

I, the undersigned Jens Peter Thuesen, acting as legal representative of the company TJ HOLDING, whose registered office is Nansensgade 51 3740 SVANEKE, owner of 101,852 shares,

Declares that it will cast the following votes on the above-proposed decisions:

FIRST DECISION

FOR X AGAINST ABSTENTION

SECOND DECISION

FOR X AGAINST ABSTENTION

THIRD DECISION

FOR X AGAINST ABSTENTION

The partner is informed that only response forms received by the Company before November 27, 2025 will be taken into account.

Done at SVANEKE
THE 17 november 2025

Signed by:
BC18C03139644DE...

Docusign Envelope ID: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5

17 NOV. 2025

II - VOTE

Je soussigné Michel RAYNAUD, demeurant 34 route de la Garenne, 41000 BLOIS,

Propriétaire de 2 actions,

Déclare émettre les votes suivants sur les décisions ci-dessus proposées (1) :

PREMIÈRE DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ABSTENTION

DEUXIÈME DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ABSTENTION

TROISIÈME DÉCISION

POUR ~~CONTRE~~ ABSTENTION

L'associé est informé qu'il n'est tenu compte que des bulletins de réponse qui ont été reçus par la Société avant le 27 novembre 2025.

Fait à Blois
Le 13/11/25

(1) rayer les mentions inutiles



Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 05E3C07C-617A-4262-AE36-71884E6FB5B5
Objet: PILLIVUYT - Résultat consultation écrite
Enveloppe source:
Nombre de pages du document: 25
Nombre de pages du certificat: 5
Signature dirigée: Activé
Horodatage de l'enveloppe: Activé
Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

Signatures: 1
Paraphe: 2

État: Complétée

Émetteur de l'enveloppe:
Cilia CRAVEIRO
2658 Route d'Orléans
SAINT-DOULCHARD, 18230
ccraveiro@cogep-avocats.fr
Adresse IP: 159.117.224.25

Suivi du dossier

État: Original
17 novembre 2025 | 14:40

Titulaire: Cilia CRAVEIRO
ccraveiro@cogep-avocats.fr

Emplacement: DocuSign

Événements de signataire	Signature	Horodatage
Nathalie BEAUCHER nathalie.beaucher@pillivuyt.fr Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune), Certificat numérique **Détails du fournisseur de signature:** Type de signature: DS EU Advanced Émetteur: DocuSign Cloud Signing CA - SI1 Authentification: SMS (+33 6 07 88 10 47) Objet: CN=Nathalie BEAUCHER	Signé par : Nathalie BEAUCHER E8C15BB214BA4DE... Sélection d'une signature : Style présélectionné En utilisant l'adresse IP: 130.93.30.169 Politique de certification: [1]Certificate Policy: Policy Identifier=1.3.6.1.4.1.22234.2.14.3.33 [1,1]Policy Qualifier Info: Policy Qualifier Id=CPS Qualifier: https://www.docusign.fr/societe/politiques-de-certifications	Envoyée: 17 novembre 2025 \| 14:54 Consultée: 17 novembre 2025 \| 15:07 Signée: 17 novembre 2025 \| 15:08

Divulgation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:
Accepté: 17 novembre 2025 | 15:07
ID: 51675654-8257-4536-9d37-e75d2d840716

Événements de signataire en personne	Signature	Horodatage

Événements de livraison à l'éditeur	État	Horodatage

Événements de livraison à l'agent	État	Horodatage

Événements de livraison intermédiaire	État	Horodatage

Événements de livraison certifiée	État	Horodatage

Événements de copie carbone	État	Horodatage
Christine BERNONVILLE cbernonville@cogep-avocats.fr Avocat associé Chaintrier Avocats Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)	Copié	Envoyée: 17 novembre 2025 \| 14:54

Événements de copie carbone	État	Horodatage
Divulgation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques: Non offerte par Docusign		
Claire CALVARIN claire.calvarin@pillivuyt.fr Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune) **Divulgation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:** Non offerte par Docusign	**Copié**	Envoyée: 17 novembre 2025 \| 14:54
Jean-François LIESS Jean@mkspamp.com Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune) **Divulgation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:** Non offerte par Docusign	**Copié**	Envoyée: 17 novembre 2025 \| 14:54
Patrick MOLHO Patrick.MOLHO@pillivuyt.fr Vice-Président Pillivuyt Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune) **Divulgation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:** Non offerte par Docusign	**Copié**	Envoyée: 17 novembre 2025 \| 14:54 Consultée: 17 novembre 2025 \| 15:04

Événements de témoins	Signature	Horodatage

Événements notariaux	Signature	Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	17 novembre 2025 \| 14:54
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	17 novembre 2025 \| 15:07
Signature complétée	Sécurité vérifiée	17 novembre 2025 \| 15:08
Complétée	Sécurité vérifiée	17 novembre 2025 \| 15:08

Événements de paiement	État	Horodatages

Divulgation relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques

ELECTRONIC RECORD AND SIGNATURE DISCLOSURE

From time to time, 418 - LEGALYS (we, us or Company) may be required by law to provide to you certain written notices or disclosures. Described below are the terms and conditions for providing to you such notices and disclosures electronically through the DocuSign system. Please read the information below carefully and thoroughly, and if you can access this information electronically to your satisfaction and agree to this Electronic Record and Signature Disclosure (ERSD), please confirm your agreement by selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

Getting paper copies

At any time, you may request from us a paper copy of any record provided or made available electronically to you by us. You will have the ability to download and print documents we send to you through the DocuSign system during and immediately after the signing session and, if you elect to create a DocuSign account, you may access the documents for a limited period of time (usually 30 days) after such documents are first sent to you. After such time, if you wish for us to send you paper copies of any such documents from our office to you, you will be charged a $0.00 per-page fee. You may request delivery of such paper copies from us by following the procedure described below.

Withdrawing your consent

If you decide to receive notices and disclosures from us electronically, you may at any time change your mind and tell us that thereafter you want to receive required notices and disclosures only in paper format. How you must inform us of your decision to receive future notices and disclosure in paper format and withdraw your consent to receive notices and disclosures electronically is described below.

Consequences of changing your mind

If you elect to receive required notices and disclosures only in paper format, it will slow the speed at which we can complete certain steps in transactions with you and delivering services to you because we will need first to send the required notices or disclosures to you in paper format, and then wait until we receive back from you your acknowledgment of your receipt of such paper notices or disclosures. Further, you will no longer be able to use the DocuSign system to receive required notices and consents electronically from us or to sign electronically documents from us.

All notices and disclosures will be sent to you electronically

Unless you tell us otherwise in accordance with the procedures described herein, we will provide electronically to you through the DocuSign system all required notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you during the course of our relationship with you. To reduce the chance of you inadvertently not receiving any notice or disclosure, we prefer to provide all of the required notices and disclosures to you by the same method and to the same address that you have given us. Thus, you can receive all the disclosures and notices electronically or in paper format through the paper mail delivery system. If you do not agree with this process, please let us know as described below. Please also see the paragraph immediately above that describes the consequences of your electing not to receive delivery of the notices and disclosures electronically from us.

How to contact 418 - LEGALYS:

You may contact us to let us know of your changes as to how we may contact you electronically, to request paper copies of certain information from us, and to withdraw your prior consent to receive notices and disclosures electronically as follows:
To contact us by email send messages to: cbelloteau@cogep.fr

To advise 418 - LEGALYS of your new email address

To let us know of a change in your email address where we should send notices and disclosures electronically to you, you must send an email message to us at cbelloteau@cogep.fr and in the body of such request you must state: your previous email address, your new email address. We do not require any other information from you to change your email address.

If you created a DocuSign account, you may update it with your new email address through your account preferences.

To request paper copies from 418 - LEGALYS

To request delivery from us of paper copies of the notices and disclosures previously provided by us to you electronically, you must send us an email to cbelloteau@cogep.fr and in the body of such request you must state your email address, full name, mailing address, and telephone number. We will bill you for any fees at that time, if any.

To withdraw your consent with 418 - LEGALYS

To inform us that you no longer wish to receive future notices and disclosures in electronic format you may:

i. decline to sign a document from within your signing session, and on the subsequent page, select the check-box indicating you wish to withdraw your consent, or you may;

ii. send us an email to cbelloteau@cogep.fr and in the body of such request you must state your email, full name, mailing address, and telephone number. We do not need any other information from you to withdraw consent.. The consequences of your withdrawing consent for online documents will be that transactions may take a longer time to process..

Required hardware and software

The minimum system requirements for using the DocuSign system may change over time. The current system requirements are found here: https://support.docusign.com/guides/signer-guide-signing-system-requirements.

Acknowledging your access and consent to receive and sign documents electronically

To confirm to us that you can access this information electronically, which will be similar to other electronic notices and disclosures that we will provide to you, please confirm that you have read this ERSD, and (i) that you are able to print on paper or electronically save this ERSD for your future reference and access; or (ii) that you are able to email this ERSD to an email address where you will be able to print on paper or save it for your future reference and access. Further, if you consent to receiving notices and disclosures exclusively in electronic format as described herein, then select the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures' before clicking 'CONTINUE' within the DocuSign system.

By selecting the check-box next to 'I agree to use electronic records and signatures', you confirm that:

- You can access and read this Electronic Record and Signature Disclosure; and
- You can print on paper this Electronic Record and Signature Disclosure, or save or send this Electronic Record and Disclosure to a location where you can print it, for future reference and access; and
- Until or unless you notify 418 - LEGALYS as described above, you consent to receive exclusively through electronic means all notices, disclosures, authorizations, acknowledgements, and other documents that are required to be provided or made available to you by 418 - LEGALYS during the course of your relationship with 418 - LEGALYS.